



La Chambre de commerce
de Charlevoix

Créez des liens

COMMUNIQUÉ DE PRESSE
Pour diffusion immédiate

La Chambre de commerce déménage

Charlevoix – 31 octobre 2014 – À compter de la mi-novembre, la Chambre de commerce de Charlevoix déménagera ses bureaux à Baie-Saint-Paul, au cœur de la rue Saint-Jean-Baptiste.

Depuis plusieurs années, les bureaux permanents de la Chambre étaient situés à La Malbaie. Historiquement et pour des raisons pratiques, le bureau de la Chambre logeait dans la ville de résidence de la personne qui en assumait la permanence. Madame Johanne Côté, contrairement à ses prédécesseurs, habitant Baie-Saint-Paul, la Chambre y déménagera ses bureaux.

La Chambre continuera à offrir le même service à ses membres d'un bout à l'autre du territoire de Charlevoix et se fera un devoir, comme toujours, de tenir ses réunions et activités en alternance géographique afin que tous les membres soient traités équitablement.

Les bureaux seront fermés les 10 et 11 novembre prochain. Pour toute urgence, vous pourrez rejoindre madame Côté au 418 435-1603 (cellulaire).

À compter du 10 novembre, les nouvelles coordonnées de la Chambre seront les suivantes :
11, rue Saint-Jean-Baptiste, bureau 209, Baie-Saint-Paul, Québec, G3Z 1M1
Téléphone : (418) 760-8648.

-30-

Source : Johanne Côté 418 435-1603 (cellulaire)

Merci à nos partenaires annuels

 Fier partenaire de son milieu			
SADC de Charlevoix	CLD de la MRC de Charlevoix	CLD de la MRC de Charlevoix-Est	Emploi-Québec
	BMR de Charlevoix	Casino de Charlevoix	Hydro-Québec
	EDF - Énergies nouvelles	MRC de Charlevoix	MRC de Charlevoix-Est